

COMMUNIQUE DE PRESSE

SEJS – Syndicat de l'Encadrement de Jeunesse et Sports – UNSA Education
| PERMANENCE SYNDICALE



**ALERTE ENLEVEMENT : le ministère de la
Jeunesse et de la Vie associative a disparu**

SEJS
10, rue des Grès
77590 - BOIS-LE-ROI
Téléphone : 06 76 77 49 46

Courriel :
sejs.permanence@unsa-
education.org

PARIS, le 23 mai 2017

Nous sommes sans nouvelle du ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative depuis le mercredi 17 mai 2017, 15 heures !

Alors que les recherches sont actives depuis le 17 mai 2017, le ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative est bien inscrit aux abonnés absents de notre République depuis cette date.

Les enquêteurs ont cru retrouver sa trace auprès du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique sous autorité conjointe avec le Ministère des Solidarités et de la Santé, mais ils ont dû se rendre à l'évidence : cette piste n'était pas sérieuse et provenait de petits plaisantins !

Colocataire du ministère des Sports depuis 70 ans, le ministère de la Jeunesse et de la Vie Associative semble bien avoir été enlevé. Sa famille et ses proches composés de ses agents, de ses services territorialisés, de ses partenaires associatifs, des collectivités notamment rurales sont encore sous le choc d'une disparition aussi brutale.

La France devra t'elle se passer d'un service public qui a fait ses preuves en matière de promotion de la qualité éducative et de la sécurité auprès des 6 millions d'enfants accueillis chaque année en accueils de loisirs ? Devra t'elle effacer 70 ans d'histoire de co-construction éducative avec tous ses partenaires ?
Aujourd'hui, 23 mai 2017, un avis de recherche est lancé !

Récemment, le Syndicat de l'Encadrement Jeunesse et Sports (SEJS), représentant très majoritairement les Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, a mis en avant le rôle essentiel que joue ce ministère dans la mobilisation des acteurs éducatifs pour relever les enjeux majeurs auxquels est confrontée notre jeunesse : trouver des repères et des perspectives d'avenir dans un monde incertain.

Les ministères successifs de la Jeunesse et des Sports ont contribué par leurs organisations territoriales, leurs dispositifs, leurs partenariats avec les acteurs du champ sportif, de l'éducation populaire et des collectivités, à promouvoir l'offre éducative sur l'ensemble du territoire de la République et à soutenir toutes les formes d'engagement et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

La France « En Marche » a-t-elle choisi d'ignorer sa jeunesse ou l'a-t-elle oubliée ?

Si vous retrouvez la trace d'une politique de jeunesse, merci d'en avertir la cellule de crise du SEJS à l'adresse suivante :

INFORMATIONS
COMPLEMENTAIRES

CONTACT PRESSE
Philippe BAYLAC

Syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS)
Tél : 06 76 77 49 46 Mail : webmaster@sejs.org
10, rue des Grès 77590 BOIS-LE-ROI
www.sejs.org

 /SEJSUNSA  @comSEJS

 **FILM MISSION IJS** : <https://youtu.be/O5ZhooODpkM>  **TEASER** : <https://www.youtube.com/watch?v=LeFWiUGp3nw>